



Le rappel à l'ordre fait suite à la diffusion d'une vidéo contenant des propos jugés choquants tenus par cet enseignant lors d'un cours.

La vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux. On y aperçoit sur l'estrade d'une salle de cours de l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric), Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, dans une envolée, déclare que bon nombre de fonctions sont occupées par des « pédés » au Cameroun.

La démonstration de l'enseignant, extraite du cours d'anthropologie du droit coutumier qu'il dispensait mardi dernier, est ponctuée des éclats de rires des étudiants en salle.

Sur la toile, les déclarations de Messanga Nyamding vont susciter moult commentaires. Conscient de ce que ladite vidéo est susceptible d'hypothéquer durablement le culte de l'excellence et la méritocratie, valeurs cardinales qui régissent l'Université, le directeur de l'Iric, Salomon Eheth, a convoqué en urgence un conseil d'enseignants extraordinaire, qu'il a présidé le 27 mars à la Salle des actes de cet établissement de l'Université de Yaoundé II-Soa.

Invité à s'expliquer sur son propos querellé tenu devant les étudiants inscrits en master en coopération internationale, action humanitaire et développement durable, Pascal Messanga Nyamding a relevé qu'il s'agissait d'une démonstration de la nécessaire cohérence entre les

croyances sociétales et la règle de droit.

A en croire l'universitaire, l'illustration visait précisément à mettre en exergue la possible contradiction dans les sociétés africaines entre une règle de droit, soutenue par une certaine élite au pouvoir, qui adoube l'homosexualité, et les traditions africaines.

Messanga Nyamding indiquera en outre que les enseignements relevant des champs anthropologiques sont, par nature, susceptibles de heurter la sensibilité des apprenants. Dans leur majorité, les membres du Conseil se sont offusqués du caractère choquant de la démonstration et ont remis en question l'efficacité pédagogique de mots utilisés par Messanga Nyamding. Ils lui ont rappelé l'exigence de lucidité et de mesure dans les développements magistraux.

L'enseignant présentera alors ses excuses au Conseil, tout en prenant l'engagement de faire dorénavant montre de prudence et de réserve dans l'exercice du magistère académique. Le portail de la diaspora camerounaise de Belgique. Le Conseil a également condamné la prise de vidéos durant les cours, à des fins inavouées.

Des mesures idoines sont annoncées afin que cela ne se reproduise à l'Iric. Il se rapporte d'ailleurs que le directeur de cet Institut a fait le tour des salles de cours, pour mettre en garde les étudiants contre l'utilisation malveillante et insidieuse des TIC. Il aurait demandé de ne pas infecter l'espace universitaire par des polémiques dépouillées de la science.

Réagissant à la controverse née des propos tenus par Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, un universitaire déclare que l'université se positionne certes comme chef de file dans la société du savoir, mais elle ne saurait se transformer en « enclave sans aucune responsabilité sociale ». Il ne faudrait pas confondre, ajoute-t-il, les arènes universitaires et les arènes politiques. « C'est la responsabilité de l'intellectuel », tranche-t-il.

Un article du journal Mutations, parution de ce vendredi 29 mars 2019
